

Prairies fauchées montagnardes et subalpines du Massif central

6520

1

* Habitat prioritaire

CODE CORINE : 38.3

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Étage montagnard (1000-1400 m).

Climat à tendance atlantique montagnarde.

Roches mères acides à volcaniques.

Sols moyennement fumés (prairies mésotrophiques).

Prairies irriguées sous-pâturées ou traitées en fauche (parfois précoce avec possibilité de regain d'arrière-saison en climat favorable) ; pâturage tardif possible.

Variabilité

Habitat encore trop peu connu, dont la variabilité est fonction des roches mères locales et des niveaux topographiques et trophiques :

- sur roche mère volcanique : prairie de fauche à Pensée jaune et Trisète jaunâtre [*Viola sudeticae-Trisetetum flavescens*], avec variations mésophile à Sanguisorbe naine (*Sanguisorba minor*), Silène enflé (*Silene vulgaris*), Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)... [sous-association *silenetosum vulgaris*] et méso-hygrophile à Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*) et Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*) [sous-association *sanguisorbetosum officinalis*];
- sur roche mère cristalline : prairie à Agrostide capillaire [*Agrostietum capillaris*].

Physionomie, structure

Habitat à structure typique de prairie à biomasse élevée, dense : richesse en hémicryptophytes et géophytes, pauvreté en thérophytes.

Une stratification nette sépare les plus hautes herbes (graminées élevées, ombellifères, composées...) des herbes plus basses (petites graminées, herbes à tiges rampantes...).

L'optimum de floraison est souvent attachant, avec une bonne représentation des Dicotylédones à floraisons tardi-vernales à estivales souvent vives et attirant les pollinisateurs.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Campanule de Scheuchzer	<i>Campanula scheuchzeri</i>
Campanule lancéolée	<i>Campanula lanceolata</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
Fenouil des Alpes	<i>Meum athamanticum</i>
Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>
Narcisse des poètes	<i>Narcissus poeticus</i> subsp. <i>radiifolius</i>
Pensée jaune	<i>Viola lutea</i> s.l.

Oeillet des bois	<i>Dianthus sylvaticus</i>
Renouée bistorte	<i>Polygonum bistorta</i>
Trisète jaunâtre	<i>Trisetum flavescens</i>
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>
Berce de Lecoq	<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sibiricum</i>
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i>
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Aucune confusion.

Correspondances phytosociologiques

Prairies de fauche mésophiles montagnardes à subalpines méridionales ; sous-alliance : *Viola sudeticae-Trisetetum flavescens*, alliance : *Polygono bistortae-Trisetetum flavescens*.

Dynamique de la végétation

Spontanée

Plusieurs formes de cet habitat s'inscrivent dans une potentialité forestière de hêtraies montagnardes [*Scillo lilio-hyacinthifagion sylvaticae*, Code Corine : 41.144], en relation notamment avec des végétations arbustives de lisière à Chèvrefeuille noir [*Sorbo aucupariae-Loniceretum nigrae*].

Liée à la gestion

Habitat dérivant par fertilisation et traitement en fauche ou sous-pâturage de pelouses oligotrophiques acidiphiles à neutrophiles montagnardes – en particulier *Diantho sylvatici-Meetum athamantici* [Code UE : 6230].

Une fertilisation plus intensive le fait dériver vers une prairie de fauche montagnarde eutrophique plus terne à Berce de Lecoq et Fromental élevé [*Heracleo lecoqii-Arrhenatheretum elatioris*, Code UE : 6510].

Un pâturage plus intensif le fait dériver vers des prairies à Alchémille jaune-vert (*Alchemilla xanthochlora*) et Cynosure crételle (*Cynosurus cristatus*) plus pauvres en espèces et de moindre valeur patrimoniale [Code Corine : 38.1].

Habitats associés ou en contact

Pelouses oligotrophiques acidiphiles à neutrophiles montagnardes – en particulier *Diantho sylvatici-Meetum athamantici* [Code UE : 6230].

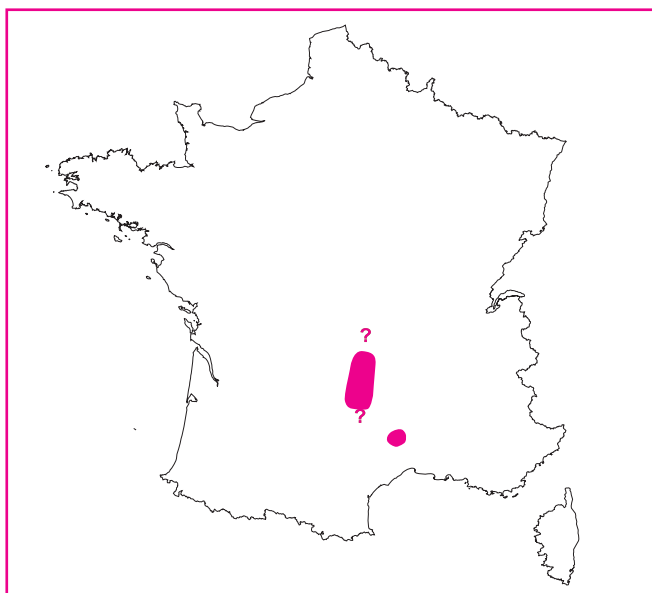
Prairie de fauche montagnarde eutrophique à Berce de Lecoq et Fromental élevé [Code UE : 6510].

Prairies pâturées à Alchémille jaune-vert et Cynosure crénelle [Code Corine : 38.1].

Répartition géographique

Prairie de fauche mésotrophique à Pensée des Sudètes et Trisète jaunâtre : surtout connue actuellement du Massif central, en particulier Aubrac et Monts Dorés.

Prairie à Agrostide capillaire : actuellement connue essentiellement des Cévennes méridionales.



Valeur écologique et biologique

Valeur régionale en ce qui concerne la flore : pas d'espèces végétales protégées ou/et menacées au plan national. Protégée en région Auvergne, la Campanule rhomboïdale (*Campanula rhomboidalis*) peut y apparaître.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Privilégier les formes mésotrophiques peu pâturées de l'habitat.

Autres états observables

Formes eutrophiques.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Habitat semblant peu menacé dans son aire, restant menacé par le pâturage et la fertilisation pouvant le faire dériver vers un habitat de moindre valeur patrimoniale.

Potentialités intrinsèques de production économique

Habitat ayant une bonne valeur agronomique ; foin de bonne qualité mais faible production.

Prairies denses traditionnellement exploitées par la fauche ; celle-ci est généralement réalisée fin juin/ début juillet ; si les conditions sont favorables, possibilité de fauche des regains à l'automne.

Possibilité de pâturage bovin en fin d'été.

Fort attrait paysager.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Habitat qui semble peu menacé actuellement.

Risque de changement d'habitat en cas d'intensification des pratiques (augmentation de la fertilisation, intensification relative du pâturage) ; diminution de la diversité spécifique et diminution de la valeur patrimoniale de l'habitat ; abandon des pratiques de fauche possible sur certaines de ces prairies, situées sur des parcelles éloignées du siège de l'exploitation ou difficilement mécanisables.

Modes de gestion recommandés

Maintenir les formes d'exploitation traditionnelles.

Réaliser une fauche à partir de début juillet (ou même mi-juillet à partir de 1200 m), la date de début de fauche variant d'une année sur l'autre selon les conditions d'humidité du sol ; celle-ci est relativement tardive afin de maintenir une diversité floristique maximale ; d'un point de vue pastoral, le développement trop important de la Renouée bistorte après 4 à 5 ans d'exploitation par la fauche affecte la productivité de la prairie ; la technique du déprimage animal (ou mécanique) semble être une technique adaptée pour limiter son extension et favoriser la richesse de la composition du tapis herbacé ; possibilité d'un pâturage d'arrière-saison après la fauche (août-septembre, éventuellement octobre) ; les formes de l'habitat à privilégier demeurent cependant les formes peu pâturées.

On a préconisé le maintien d'un minimum un apport de fumure de fond (PK) de l'ordre de 20-40 ; en revanche, le taux de fertilisation en azote doit être raisonné au cas par cas. Il sera faible (0 à 15 unités) si aucun déprimage n'est réalisé, pour ne pas favoriser la floraison d'espèces précoces (sénescences à la période de récolte du foin) ; sinon, limiter les apports à 30 unités d'azote /ha.

Pas de mise en culture.

Le cas échéant, maintenir en état et entretenir les canaux (ou rigoles) de drainage et/ou d'irrigation.

Lutte contre le géranium : la réduction de la fertilisation et la maintien d'une fauche tardive sont des conditions nécessaires pour limiter le développement du Géranium des bois, peu souhaitable dans la composition du foin. D'autres méthodes existent. Chaque méthode aura des effets plus ou moins rapide et devra être réfléchié selon les objectifs écologiques et économiques souhaités.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Présence d'espèces animales protégées à forte valeur patrimoniale et inféodées à une espèce végétale banale : exemple du Cuivré de la Bistorte (*Hellea helle*) et Renouée bistorte.

Évaluation des impacts économiques des mesures de gestion prises en faveur de l'habitat

Limitation de la fertilisation minérale/économie d'engrais ; perte de rendement liée au retard de fauche.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

À rechercher.

Bibliographie

BRAUN-BLANQUET J., 1915.

FOUCAULT B. (de), 1986.

LUQUET A., 1926.

PARC NATIONAL DES CÉVENNES. – Fiches de gestion d'habitat naturel d'intérêt communautaire : prairies de fauche d'altitude.

PARC NATIONAL DES CÉVENNES, 1998. – Programme LIFE « Document d'objectifs Natura 2000 : site de la haute vallée de la Dourbie – Massif du Lingas » : comité de pilotage du 31 mars 1998 – Opération locale agri-environnementale « Gestion pastorale d'habitats d'intérêt communautaire », p. 30-35.

OGAF Environnement des estives du puy de Dôme, 1998. – Projet d'opération locale « Sauvegarde des estives du puy de Dôme » (zone Hautes Chaumes du puy de Dôme) – Non réalisée.

Cahier des charges de l'opération locale haute vallée du Mars.

Fourrages 1989, n°118 – p. 149-165.

Contacts

Parc national des Cévennes.

CBN Massif central.

Chambre d'agriculture du puy de Dôme.

Parc naturel régional du Livradois-Forez.

Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.